

Lettre Contact

des Bouches-du-Rhône

Udaf 13
« la voix des familles... »



Politique Familiale : le voile commence à se lever !

Mois après mois la politique du nouveau gouvernement se précise et en matière de politique familiale également le voile s'est enfin levé, aussi brusquement que tardivement.

La philosophie générale qui se dégage des premières décisions du gouvernement est une accélération des annonces qui se suivent désormais à un rythme effréné et la place centrale concédée au fait économique qui semble prendre le pas, non sans une certaine témérité, sur toute autre espèce de considération.

Cette philosophie de gouvernement tout à fait nouvelle chez nous, et aux connotations très anglo-saxonnes, touche directement les familles et nous concerne donc au premier chef. En voici quelques illustrations.

Bien que décidée avant les élections, la baisse des APL a été maintenue contre vents et marées par le nouveau gouvernement. Malgré une très large opposition des bailleurs sociaux mais également du monde syndical, du monde associatif et du mouvement familial la baisse des APL a bel et bien été appliquée. Les Présidents et Directeurs d'UDAF récemment réunis à Paris n'ont pas manqué d'interroger Julien Denormandie Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la cohésion des Territoires sur les raisons de ce maintien et sur les effets attendus de la baisse des APL. La réponse en a laissé beaucoup pantois : la solvabilisation excessive des locataires par les APL contribuerait à la hausse permanente des loyers ; la baisse des APL serait donc un élément de régulation des loyers ; Ce que les familles perdent immédiatement en APL serait donc très largement compensé à l'avenir. Il convient de rappeler que les APL sont soumises à conditions de ressources, que l'accès aux logements HLM l'est également et qu'en l'occurrence, 50% des bénéficiaires d'APL font partie des 20% de Français disposant des ressources les plus modestes. Le raisonnement apparaît donc éminemment contestable et l'opportunité budgétaire de cette mesure décidée par son prédécesseur semble bien avoir été la principale motivation du nouveau gouvernement. Une lourde erreur dont l'annonce simultanée avec la baisse de l'ISF a fortement choqué.

La fin annoncée des emplois aidés puis leur rétablissement partiel fut un autre coup de tonnerre dans le monde associatif. Cette décision a surpris tant par sa soudaineté que par son ampleur. L'annonce, sans qu'aucun signal n'ait été précédemment émis sur ce sujet a semé inquiétude et désarroi dans un monde associatif pris de cours. Particulièrement touchées les nombreuses actions associatives engendrées par la généralisation des temps périscolaires qui se sont très largement et sans doute trop massivement appuyées

sur les emplois aidés. La suppression puis le rétablissement très partiel des emplois aidés sur le nombre comme sur le mode de prise en charge ne sera pas sans conséquence sur la pérennité des emplois, sur le maintien des services aux familles et sur la survie même des associations qui avaient fait appel à cette main d'œuvre peu onéreuse. Sur cette disposition nous avons été nombreux à contester la méthode. Pourquoi n'avoir pas pris le temps d'évaluer les effets des contrats aidés comme leviers d'insertion durable ? N'était-il pas souhaitable de les partager avec les principaux intéressés que nous sommes avant de communiquer sur leur prétendu manque d'efficacité ? Pourquoi n'avoir pas non plus pris le temps d'évaluer les conséquences de leur suppression ? Le récent revirement partiel du gouvernement est un élément de réponse. Le discours du Président Macron le 14 Novembre à Tourcoing relançant les emplois francs en est un autre.



Le Projet de Loi de Finances 2018 a également livré son lot d'évolutions fiscales dont l'enchevêtrement en rend l'analyse prospective aussi complexe qu'incertaine. Sont prévues pêle mêle la suppression de la taxe d'habitation, la suppression des cotisations salariales chômage et maladie mais également une hausse de 1.7% de la CSG. Si au final les actifs, c'est-à-dire les personnes en emploi, semblent devoir tirer leur épingle du jeu plus de 2.5 millions de retraités ne bénéficieront, eux, d'aucune compensation. C'est un nouveau coup dur pour ceux qui contribuent tant aux solidarités intergénérationnelles. A l'autre bout de la chaîne des âges les jeunes parents sont également très durement touchés par l'évolution de la Prime d'Accueil du Jeune Enfant dont les effets se traduiront par une perte de 450 millions d'euros pour les familles, de quoi fragiliser encore la natalité désormais chancelante du Pays.

Nous avons déploré lors de la constitution de ce gouvernement l'absence de toute référence ministérielle à la famille : pas de ministre, pas même de secrétaire d'Etat : ce désintérêt paraît désormais évident et bien regrettable, et ce ne sont pas les annonces, ou les prises de position souvent incontrôlées de Mme M. SCHIAPPA, notamment sur les problèmes de société, qui sont de nature à nous rassurer.

S'il est encore beaucoup trop tôt pour établir un bilan d'étape de l'action du nouveau gouvernement, force est de constater que la politique familiale ne semble pas jusqu'à présent s'être imposée comme une priorité de notre Président.

Christophe MAGNAN, *Président de l'UDAF 13*

Quoi de neuf à l'UDAF 13 ?

Les travaux des commissions

• La **commission Handicap et Société inclusive** a initié un travail préparatoire en vue de créer une plateforme téléphonique d'écoute et d'orientation, au profit des aidants qui accompagnent des personnes malades, âgées, ou en situation de handicap. Cette plateforme serait construite dans le cadre d'un partenariat avec d'autres acteurs associatifs de ces domaines, afin de mutualiser les compétences et les personnes chargées, à tour de rôle, de l'écoute et de l'orientation.

• La **commission éthique** a commencé à travailler sur l'éventualité d'extension de la procréation médicalement assistée aux femmes seules et aux femmes vivant en couple homosexuel. Ce sujet sociétal, délicat et controversé, sera traité dans le respect des sensibilités représentées, à la fois, dans ses aspects juridiques, médicaux, éthiques. Un document de synthèse sera diffusé à l'issue de cette étude.

Une grande militante familiale nommée chevalier de l'ordre national du mérite

Madame Claudia Saint Léger, fondatrice de deux associations adhérentes à l'Udaf, Le Foyer Social de Martigues et I Foccolari Italiano et qui continue à participer avec un grand dévouement à la vie de ces deux associations, représentante de l'Udaf au CCAS de Martigues pendant de longues années, a été faite chevalier de l'ordre national du mérite, au milieu d'un grand nombre d'amis, et en présence de nombreuses autorités, dont le Président de l'Udaf, le 29 novembre dernier.



Abonnez-vous à la mailing liste du magazine « UDAF Info » !

Depuis plus de 30 ans, Udaf Info s'adresse plusieurs fois par an aux familles des Bouches-du-Rhône, qu'elles soient adhérentes ou non à nos associations familiales.

Ce que l'Udaf a toujours recherché, c'est informer, éclairer, de la façon la plus ouverte, les familles qu'elle représente.

L'Udaf Info était, jusqu'à présent, tiré à 8000 exemplaires, imprimés 3 fois par an et transmis directement à nos associations adhérentes. Désormais, un de ces numéros chaque année, sera envoyé en version électronique uniquement. Naturellement, les numéros resteront également disponibles sur notre site www.udaf13.fr.

Pour l'Udaf des Bouches-du-Rhône, informer, sensibiliser, faire participer et exprimer les besoins, les attentes des familles sont des nécessités, des devoirs à l'égard de la population que nous représentons.

Si vous souhaitez recevoir le prochain numéro par voie électronique, merci de nous le signaler par mail à l'adresse suivante : contact@udaf13.fr.

Du côté de l'UNAF...

Oui à la protection des enfants sur Internet !

Le Chef de l'État a déclaré samedi l'égalité femmes-hommes « grande cause du quinquennat ». Parmi les mesures visant à lutter contre les violences subies par les femmes, il a annoncé sa volonté de réguler l'accès à la pornographie pour mieux protéger les mineurs. L'UNAF, mobilisée sur cette question, soutient cette prise de parole forte au plus haut niveau de l'Etat ainsi que la recherche de solutions concrètes face aux contenus choquants diffusés sur Internet.

Lire le communiqué sur www.unaf.fr

Frais bancaires : Agir pour protéger les ménages en difficulté



L'UNAF a mené, avec l'Institut national de la Consommation, une étude qui révèle les pratiques abusives des banques en matière de frais d'incidents bancaires et les conséquences majeures sur l'équilibre économique, familial et psychologique des personnes concernées. Forts de ces constats, nous avons invité les parties prenantes à réfléchir aux solutions pour une meilleure protection des ménages en difficultés.

Téléchargez l'étude sur www.unaf.fr

Mineurs Non-Accompagnés : NON au recul des droits de l'enfant dans notre pays

A la veille de la préparation du projet de loi relatif à l'immigration, les acteurs associatifs, dont l'UNAF, affirment leur opposition à ce que l'accueil, la mise à l'abri, l'évaluation ou l'accompagnement des Mineurs Non-Accompagnés soient organisés dans le cadre des politiques publiques liées à l'immigration.

Conformément à la Convention des Droits de l'Enfant, dont notre Etat est signataire, ils doivent être considérés comme des enfants avant d'être des étrangers, et, par conséquent, bénéficier d'un accompagnement éducatif tout au long de leur prise en charge et dans le cadre de la protection de l'enfance.

Lire la communication de presse commun sur www.unaf.fr

Le mouvement familial dans les Bouches-du-Rhône...

Famille, Solidarité et Cultures : Le Loto des Minots !



L'association propose un loto pour les enfants de 6 à 10 ans.

Les lots à gagner ? des livres (romans, albums, revues, bandes dessinées...)

L'animation se finira par une petite collation. Les parents peuvent apporter une boisson ou un petit quelque chose à grignoter et à partager.

Inscription gratuite pour les adhérents.

Adhésion obligatoire.

Date limite d'inscription : samedi 9 décembre.

Lieu : 118 boulevard de la Libération 13004 Marseille

Date : mercredi 20 décembre 2017 de 14h à 17h

Infos : 09 52 28 06 31

L'arbre de Noël de Ressource !



Le 20 décembre prochain de 13h30 à 17h aura lieu l'Arbre de Noël de l'association Ressource, centre d'accompagnement thérapeutique pour les patients atteints de cancer et leur entourage ! Au programme : piscine, maquillage, spectacle, photographies avec le père Noël ! tout cela suivi d'un goûter !

Pensez à inscrire vos enfants et/ou petits enfants à l'accueil du Centre Ressource.

Plus d'infos : 04 42 22 54 81

Tribu meinado : « Les Garderies du Samedi soir » !



Pour vous : resto, ciné, théâtre, concert, dance-floor, soirée tranquille ;) ..., Pour eux : une soirée avec apéro partagé, musique, jeux puis une pyjama party pour finir plus calmement (3-12 ans)

Les enfants sont accueillis à partir de 19h et vous pouvez les récupérer jusqu'à minuit (forfait demi-soirée jusqu'à 22h selon votre enfant !)

Infos : contact@latribumeinado.com / 09.82.50.31.14 / 06.20.99.31.13 - Plus d'infos sur www.latribumeinado.com

UFAL13 : Rencontres-dédicaces et journée de la laïcité



L'UFAL Laïques propose le 9 décembre une rencontre-dédicace autour du livre « Marché du Halal, l'invention d'une tradition » de Florence Bergeaud-Blackler à Tarascon (librairie Lettre Vives) de 9h à 12h et à Arles (Maison de la vie associative) de 14h30 à 18h.

L'association participera le 15 décembre de 9h30 à 18h à la 3ème journée de la Laïcité et de la Citoyenneté à Tarascon (salle le Panoramique), en présence d'Eddy Khaldi, auteur des ABC de la Laïcité.

Infos : 06 19 58 40 84 - philippe@isnard.info - 06 07 86 11 07 - Laïcité Midi, www.laicite.fr

Familles en action fait son téléthon !



Tous mobilisés pour le telethon 2017.

Rendez-vous le 09 décembre au quartier à la villette sur le Centre D'animation Fonscolombe organisé par la Mairie du 2-3 ou nous serons partenaires associatif de cette manifestation. On vous attend nombreux. Nos jeunes seront d'attaque ! A fond pour la cause.

Contact : famillesenaction.marseille@gmail.com

MIG : « Prévention des arnaques »



Avec l'UFC-Que Choisir, découvrez les pièges du dépannage à domicile et adoptez les bons réflexes

Samedi 9 décembre 2017 à 14h30
A la Maison de l'Intergénération



Maison de l'Intergénération - 33, Rue Crillon, 13005 Marseille
Tél. 04 91 48 53 33
Mail : maisonintergen@ccfc.org

La Maison de l'Intergénération (MIG) vous convie au premier point info "Prévention des Arnaques". Cette rencontre sera animée par UFC-Que Choisir et aura pour objectif de vous sensibiliser sur les arnaques potentielles afin de vous permettre d'adopter de bons réflexes dans vos différentes consommations.

Nous vous y attendons nombreux.

Plus d'infos : 04 91 48 53 33

Date : Samedi 9 Décembre à 14h30

Lieu : MIG, 33 rue Crillon 13005 Marseille

La Famille Zazou : cycle de conférences « Le Lien Familial »



Dans le cadre de ses activités, La Famille Zazou organise un cycle de conférences sur le lien familial. La 1ère rencontre aura pour thème « Se sentir en lien ». De quel lien parle-t-on ? Comment créer le lien ? Quel apport pour la famille ? La

conférence sera suivie d'un temps d'échange. L'entrée est gratuite.

Date : Mercredi 20 décembre à 18h30

Lieu : Salle de l'Olympe, à Trets

Plus d'infos : Facebook @lafamillezazou - contact@lafamillezazou.com - 06 07 26 95 85

EPE13 : Formation Décrochage et difficultés d'intégration scolaire



La complexité des processus de rupture scolaire nécessite d'en comprendre les rouages, associant difficultés sociales, économiques, problématiques de santé et écarts culturels entre l'institution scolaire, les élèves, les familles.

L'Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches-du-Rhône propose donc cette formation à tout professionnel du champ éducatif, professionnel et social afin d'appréhender la complexité du phénomène de décrochage scolaire et sa multidimensionnalité de repérer la singularité des situations et personnaliser l'accompagnement et d'identifier les facteurs de prévention individuels et collectifs

Contact : EPE13 - 1 rue Rouvière 13001 Marseille
04 91 330 930 - Fax : 04 91 330 595 - contact@epe13.com
Plus d'infos : <http://www.epe13.com>

CAF & Pôle Emploi : macigogne.fr !

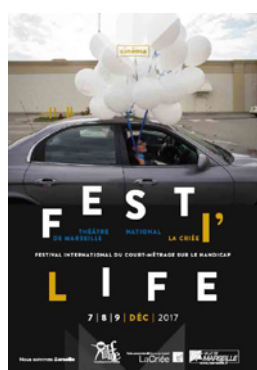


Vous êtes inscrit(e) à Pôle emploi et vous cherchez une solution de garde d'enfants (de 0 à 3 ans) pour un entretien d'embauche, un rendez-vous

dans votre agence, un rendez-vous avec une structure d'accompagnement à la création d'entreprises ou une entrée en formation ?

Pôle emploi et la Caisse Nationale des Allocations Familiales, vous proposent de découvrir les services de Macigogne.fr !

FEST' LIFE : Festival International du court-métrage sur le handicap



Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'ouverture et de sensibilisation à un nouveau regard du grand public au monde si varié du handicap mais aussi dans une exigence d'originalité et de qualité cinématographique.

Au-delà des clichés habituels, les œuvres présentées bousculent, bouleversent nos esprits et représentations par l'inattendu des aptitudes et attitudes des acteurs handicapés dont la richesse et

l'intériorité sont insoupçonnées.

33 films issus de 14 pays sont en compétitions. Chaque spectateur est appelé à voter au cours des séances. Le jury est présidé par la comédienne Clémentine Céliari.

Date : 7 au 9 décembre 2017

Lieu : Théâtre National Marseille La Criée - Marseille

Contact : Hôtel de Ville, Division des personnes handicapées Tél : 04 91 55 92 44.

Colloque « Une réponse accompagnée pour tous : Enseignements et regards croisés »



Colloque
Creai - Urio

« RÉPONSE ACCOMPAGNÉE
POUR TOUS » :
Enseignements et regards croisés

A l'occasion du déploiement officiel le 1er janvier 2018 dans les départements du dispositif « Réponse accompagnée pour tous », le Creai Paca-Corse et l'Uriopss ont souhaité faire un point sur les retours d'expérience des institutions et associations engagées dans cette démarche qui vise à améliorer la fluidité des parcours de vie en situation de handicap. L'objectif de ce colloque est de comprendre les enjeux de ce dispositif et de voir comment cette démarche s'articule avec les autres réformes en cours (généralisation des CPOM, Serafin-PH, réforme des autorisations).

Date : le jeudi 7 décembre 2017 à Marseille

Lieu : Ipsi la Blancarde - 59 Rue Peyssonnel 13003 Marseille

Contact inscription : Creai : tél - 04 96 10 06 60

accueil@creai-pacacorse.com

Cultiver le lien intergénérationnel : se rencontrer, échanger, faire ensemble



les petits frères des Pauvres

A l'occasion de son 15ème anniversaire de fondation abritante, la Fondation des petits frères des Pauvres lance son premier appel à

projets destiné aux organismes d'intérêt général :

« Cultiver le lien intergénérationnel : se rencontrer, échanger, faire ensemble »

L'objectif étant de valoriser des actions inspirantes favorisant l'interaction fructueuse entre les personnes âgées et les générations plus jeunes, tout en accordant une attention particulière aux personnes âgées, afin de lutter contre leur isolement et de valoriser leur place dans notre société.

10 lauréats sélectionnés obtiendront un financement entre 10 000€ et 30 000€.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 24 décembre 2017.

Retrouvez toutes les informations relatives aux critères de sélection et aux modalités de candidature sur le site de la Fondation :

<http://fondation.petitsfreresdespauvres.fr/>

Journées Nationales d'Etude « Elus, Santé Publique & Territoires » : Habitat et santé mentale



La problématique « habitat et santé mentale », maintes fois ainsi formulée, continue d'alimenter les

préoccupations des acteurs en présence. Malades, soignants, élus, organismes de logement et tutelles du soin et de l'action sociale tentent de trouver ensemble les modalités d'un meilleur travail commun.

Les élus locaux sont directement concernés par l'appréhension locale de ces questionnements et par la démarche de coordination des acteurs territoriaux.

Les Journées Nationales d'Etude « Elus, Santé Publique & Territoires » proposent ainsi d'interroger ces différents champs qui entrent en résonance, de nourrir la réflexion commune aux différents acteurs locaux impliqués et d'aller vers la formulation de recommandations pour que la problématique « Santé mentale et habitat » soit appréhendée collectivement de manière plus pertinente et cohérente.

Date : 12 et 13 Décembre 2017

Lieu : Bibliothèque municipale de l'Alcazar - Marseille

Plus d'infos : <http://www.espt.asso.fr/>

CGD13 : L'art de vieillir au féminin



Le Centre Gerontologique Départemental vous invite à une journée débat sur « L'Art de Vieillir au Féminin ».

Date : Jeudi 7 décembre de 8h30 à 16h30

Lieu : Amphithéâtre du CGD 13 - 176 avenue de Montolivet, 13012 Marseille

Inscriptions : 04 86 57 81 23
centreformation@cgd13.fr